

6 Société et Culture

Sécurité sociale/Bilan à mi-parcours des négociations tripartites sur la branche vieillesse

Propositions et contre-propositions se succèdent

F.S.L.

Libreville/Gabon

D'une part, les centrales syndicales souhaitent voir, entre autres, l'âge d'admission à la retraite fixé à 62 ans, au lieu de 65 comme proposée par le gouvernement; d'autre part, le patronat, lui, se garde jusqu'ici de tout commentaire, estimant excessif l'effort de contribution qui lui est demandé d'honorer.

CELA fait une semaine que se tiennent à la Chambre de commerce de Libreville, les négociations tripartites (Etat-Patronat-Syndicats) sur la branche vieillesse. L'objectif principal de ces pourparlers est d'harmoniser les points de vue des différentes parties sur le calcul des paramètres de la pension-retraite, de manière à assurer désormais

aux retraités des lendemains sereins.

Cette rencontre a été ouverte le lundi 30 octobre dernier par le Premier ministre, Emmanuel Isoze Ngondet, en présence des membres du gouvernement dont les ministres d'Etat en charge de la Protection sociale, Paul Biyoghe Mba, et du Budget et des Comptes publics, Jean-Fidèle Otandault, du ministre du Travail, Carmen Ndaot, et du directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), Dr Nicole Assélé. Elle devrait s'achever ce vendredi 10 novembre. Mais à mi-parcours déjà, propositions et contre-propositions ne cessent de se succéder. Si, pour le coordinateur général des travaux, Nicolas Mensah Zekpa, tout se passe bien du point de vue de l'organisation et de la mise en place de toute la logistique



Photo : AEE

Jusqu'au 10 novembre prochain, les partenaires sociaux et l'Etat devront harmoniser leurs points de vue.

des ateliers, les membres du patronat, eux, expriment leur coup de gueule. « C'est nous qui sommes les plus indexés de ces assises. Il nous est demandé d'ajouter 1% aux 5% que nous versions déjà, pour porter le taux à 6% en définitive. Ce qui nous paraît excessif, parce que, s'il faut tenir compte de tous les autres engagements que nous ho-

norons déjà, et qui se situent à 21,6%, nous nous acheminerons vers les 30% avec la nouvelle part patronale qui va nous être attribuée. Nous avons gardé des réserves durant ces travaux jusqu'ici. Nous préférons d'abord nous réunir et harmoniser nos points de vue, pour apporter nos propositions ce lundi», pouvait-on entendre de la part de Em-

manuel Aba Etogho, le président de la centrale patronale des commerçants et artisans du Gabon.

En ce qui les concerne, les syndicats n'ont pas tardé à formuler leurs propositions. Sur l'âge d'admission à la retraite, ils suggèrent 62 ans au lieu de 65 ans, comme proposé par le gouvernement. « Avec une spécificité pour les métiers exercés avec beaucoup de pénibilité. Il faut donner l'opportunité aux agents de ces secteurs là d'accéder aux retraites anticipées», précise Fridolin Mve Messa, secrétaire général du Syndicat de l'Education nationale (Sena).

« Nous proposons que le taux de remplacement passe de 40 à 60%, que la durée de la cotisation soit maintenue à 20 ans, et que le plafond, lui, soit fixé à 3 millions FCFA contre 2,5 millions proposés par l'Etat», ajoute-t-il.

Les projecteurs seront donc à nouveau braqués dès ce lundi matin vers la Chambre de commerce de Libreville, pour en savoir davantage sur la poursuite de ces négociations tripartites relatives à la branche vieillesse, d'autant plus que les questions de retraite concernent toutes les personnes actuellement en activité professionnelle. Aboutir à une mouture profitable à tous serait la réponse la plus souhaitée.

C'est, sans doute, pour cette raison que les trois ateliers mis en place planchent sur tous les aspects liés à l'ensemble des paramètres, au dispositif des assurances complémentaires, à l'assurance chômage et aux textes d'application du Code de protection sociale.

Jeunesse/Concertation des associations membres du Conseil national de la jeunesse (CNJ)

Tomber la veste du formalisme et avancer ensemble

Anita J. TSOUMBA

Libreville/Gabon

APRÈS deux semaines de récriminations et de critiques à son endroit sur les réseaux sociaux, suite à sa participation au 19e Festival mondial de la jeunesse et de l'étudiant en Fédération de Russie, le Conseil national de la jeunesse du Gabon (CNJG) a tenu mardi dernier, à son siège de Haut-de-Guégué, une réunion extraordinaire avec les représentants d'associations et autres regroupements de jeunes de Libreville et de l'intérieur du pays.

Au cours de cette rencontre, la nouvelle équipe dirigeante du CNJG a invité les uns et les autres à faire « tomber la veste du formalisme, à mettre de côté les différents ressentiments, à exprimer le ras-le-bol. » Mais surtout, elle a tendu la perche aux anciens et toute autre volonté à s'inscrire dans la démarche vers l'atteinte des objectifs assignés à l'institution.

« Sept mois après notre installation en tant que nouveau bureau du CNJG, nous avons fait face à de nombreuses récriminations, nous accusant de ne pas, entre autres, être un bureau suffisamment représentatif. Il a donc été question pour nous, aujourd'hui, de rassembler la majorité de ces jeunes leaders, les consulter sur la marche à donner à ce Conseil, de sorte qu'il soit le plus représentatif possible. Mais qu'ils nous aident à redonner à cette institution ses lettres de noblesse au-



Photo : AJT

Stephen Ondias, président du CNJG.

près des plus hautes autorités, qui sont nos premiers partenaires dans l'accompagnement de la jeunesse gabonaise. Et cette rencontre est la première d'une longue série que nous comptons initier, de sorte à répondre à ces récriminations longtemps faites à notre endroit», a indiqué Stephen Ondias, président du CNJG.

A ces échanges, on notait la présence des anciens bureaux du CNJG, des représentants des associations de jeunes, des représentants des coopératives scolaires, étudiants, élèves et jeunes entrepreneurs. Des propositions ont été faites à cette occasion par les participants. Au nom-

bre desquelles la mise en place d'un conseil consultatif chargé de recueillir auprès des différents jeunes leaders, leurs sentiments sur les questions de jeunesse que le Conseil national aura à traiter.

« Nous avons eu la chance d'avoir deux anciens présidents du CNJG, Paul-Alain Mavioga et Handy Roland Nziengui Nziengui, qui vont apporter leurs connaissances et leurs ressources de sorte que ce conseil puisse étoffer sa stratégie et être plus près des jeunes et mieux les accompagner», a confié le président.

Pour rappel, le Conseil national de la jeunesse est une plate-forme associative mise en place par les

autorités dans l'optique de rassembler et discuter des problèmes qui minent le quotidien des jeunes. Il sert de courroie de transmis-

sion avec les autorités et est, par ailleurs, consulté lorsqu'il s'agit, notamment, de la mise en place de politiques en faveur de la jeu-

nesse.

Dans les établissements scolaires par exemple, le CNJ est représenté par les coopératives.

CONSERVATION DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE ET DES HYPOTHEQUES

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'article 33 de l'ordonnance 5/PR du 13 Février 2012, le Conservateur de la Propriété Foncière porte la connaissance du public que des procédures d'immatriculation sont engagées suivant les réquisitions et pour les parcelles dont les références sont précisées dans le tableau ci-dessous.

Les éventuelles oppositions aux immatriculations seront reçues à la Conservation de la Propriété Foncière dans le délai de 15 jours à compter de la date de parution du présent avis.

Passé ce délai, la forclusion sera encourue.

N° de la R.I.	Date de la R.I.	Parcelle	Section	Ville ou District
13 275	25 Octobre 2017	402	YU8	Akanda
13 276	25 Octobre 2017	1	VH9	Libreville
13 277	25 Octobre 2017	224	YU8	Akanda
13 278	26 Octobre 2017	401	YH1	Akanda
13 284	27 Octobre 2017	10	S3	Ntoum

Erratum

DANS un article paru le week-end dernier et consacré au début des inscriptions à l'UOB, nous avons malencontreusement repris les anciens frais y relatifs. Il fallait plutôt dire 35.000 F Cfa pour le cycle Licence, 50.000 F pour le Master et 75.000 F pour le cycle Doctorat. Toutes nos excuses aux concernés et à nos lecteurs.

